

## **Session Plénière du 18 février 2021**

### **Rapport N°21.01.09 - Ambition Recherche Développement Centre-Val de Loire**

#### **Soutien aux programmes MATEX et SYCOMORE**

#### **Intervention de Matthieu COLOMBIER**

Monsieur le Président, Chers collègues,

Nous l'avons déjà souligné lors de la session plénière de juillet 2020 et nous ne pouvons qu'insister une nouvelle fois sur la nécessité pour la Région de placer la Recherche et Développement en tant que priorité régionale.

En effet, l'intervention des pouvoirs publics se doit d'être déterminante, exemplaire, adaptée aux enjeux réels et en mesure d'apporter des solutions efficaces dans un laps de temps le plus réduit possible.

Il nous semble que les orientations prises dans le cadre du dispositif ARD CVL, s'appuyant notamment sur une dynamique de collaboration et de cofinancement public-privé, répondent aux exigences de la situation de la Recherche et Développement en Région Centre-Val de Loire puisqu'il convient de pas négliger le fait qu'en Région les deux tiers des effectifs de R&D et des chercheurs travaillent en entreprises privées.

Il semble que les programmes MATEX et SYCOMORE s'inscrivent dans cette logique puisqu'il y est prévu des actions transversales au travers d'une gouvernance académique ouverte aux industriels et élargie aux pôles de compétitivité.

Le programme MATEX s'affiche comme étant particulièrement ambitieux pour la Région puisqu'avec les Instituts Carnot c'est la recherche pour l'innovation des entreprises qui est encouragée. Or, la mise en place d'un Institut Carnot en Région Centre-Val de Loire destiné au thème des multimatériaux assurerait des effets positifs pour notre Région en termes de positionnement stratégique.

De même, le fait de vouloir combiner formation, recherche et partenariat industriel permet de pouvoir positionner la Région comme un territoire d'excellence. Le programme MATEX ciblant notamment l'aéronautique comme étant un de ses domaines d'application.

Il nous semble effectivement important que sur le territoire régional puisse être proposé un cycle complet partant de la formation et débouchant sur des emplois porteurs et compétitifs avec d'autres régions, y compris à l'étranger.

Un autre facteur nous paraît intéressant, dans le cadre du programme SYCOMORE cette fois, est le fait que ce programme ne semble pas se focaliser sur l'idée utopique de combattre le réchauffement climatique mais bien de s'intéresser aux conséquences de ce changement climatique qui est inéluctable.

Anticiper les conséquences sur les forêts du changement climatique paraît être une mesure de bon sens que nous ne pouvons évidemment que soutenir. La part des forêts ne cesse de grandir en France mais il est de notre devoir de s'assurer de leur pérennité et il nous semble que le programme SYCOMORE s'inscrit dans cette logique.

Je vous remercie de votre attention.

